



SAS APERIA SOLUTIONS

109 IMPASSE THALES BAT B18, 31620 BOULOC

SIRET : 92015858100016

NUMÉRO D'ACTIVITÉ : 76311175031

MAIL : CONTACT@APERIASOLUTIONS.FR

TEL : 07.89.09.44.75

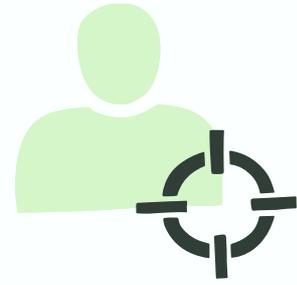


PROGRAMME DE FORMATION

BLENDED LEARNING AIPR

JANVIER 2024

PUBLIC



- Personnel du maître d'ouvrage ou du maître d'oeuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux
- Personnel intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux...)
- Personnel intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.



LIEUX DE FORMATION

5 h de formation en ligne

2h en presentiel :

- Inter-entreprise : Dans nos locaux au 109 Impasse Thales Lot B18, 31620 BOULOC ou sur votre secteur
- Intra-entreprise : Dans vos locaux selon vos disponibilités

100 %



OBJECTIF POUR
VOTRE REUSSITE

Formateur professionnel,
pédagogue, bienveillant
et à votre écoute



SAS APERIA SOLUTIONS

109 IMPASSE THALES BAT B18, 31620 BOULOC

SIRET : 92015858100016

NUMÉRO D'ACTIVITÉ : 76311175031

AIPR

- Profil "concepteur" : salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux. Pour tout projet de travaux, au moins un salarié du maître d'ouvrage ou de l'organisme intervenant pour son compte, doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « concepteur
- Profil "encadrant" : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « encadrant ».
- Profil "opérateur" : salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents. Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des conducteurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR.

Délai d'accès : 15 jours

Modalité d'accès : Si vous souhaitez entrer en formation
merci de nous contacter par mail :
contact@aperiasolutions.fr ou vous inscrire en ligne via
notre site



DURÉE

7 h en totalité soit :

- 5h de formation en ligne
- 2h en présentiel)



EFFECTIF

2 à 10 personnes pour une
formation complète à taille
humaine



PRIX

- Inter-entreprise : 175€
- Intra : Nous contacter



ACCESSIBILITÉ

APERIA SOLUTIONS s'engage à
faire tout leur possible pour
adapter le parcours de
formation pour tous. N'hésitez
pas à nous dire vos besoins



OBJECTIFS



- Connaître les règles relatives au Décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 concernant l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution ainsi que la responsabilité de tous les acteurs d'un chantier.
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
- Savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes.
- Pouvoir obtenir l'Autorisation d'intervention à proximité des réseaux conformément à
- l'obligation en vigueur à compter du 1er janvier 2018.

PRÉREQUIS



- Savoir parler, lire et écrire le français.
- Posséder une expérience de l'encadrement de travaux sur chantier.
- Etre âgé de 18 ans.
- Avoir le sens des responsabilités.

BASE REGLEMENTAIRE

- Décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 concernant l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution ainsi que la responsabilité de tous les acteurs d'un chantier.
- Règlementation DT-DICT Défini par l'arrêté du 22/12/2015



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Une partie elearning : Aide à l'accès et à la navigation sur la plateforme, tutorat individuel et possibilité de poser des questions au formateur depuis l'espace extranet
- Pour la partie présentiel la formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board, plateforme en ligne).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme Anti-endomagement.
- Des maquettes et vidéo pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- E-LEARNING sur plateforme QUEOVAL (LMS) dédiée avec accès par code individuel.
- Apprentissage théorique et travaux pratiques
- Méthode interactive prenant en compte l'expérience de chaque stagiaire et le vécu en cours de formation.
- Remise du carnet de prescription AIPR en fonction du niveau.

DOCUMENTS DÉLIVRÉS EN FIN DE FORMATION

- Avis après formation
- Remise Attestation de compétence AIPR (durée de validité : 5 ans)
- Livret pédagogique pour AIPR concepteur



PROGRAMME

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Les enjeux de la réglementation AIPR
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations
- Les procédures mises en place
- Les règles spécifiques de prévention selon les travaux
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

PROCÉDURES POUR LE RESPONSABLE DE PROJET AVANT CHANTIER

- Formulaire DT : Guichet Unique et projet
- Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux
- Clause dans les marchés et DCE
- Marquage et piquetage
- Compétences des personnels

PROCÉDURES EXECUTANTS AVANT LES CHANTIERS

- Formulaire DICT
- Analyse des réponses du DCE et du marché
- Compétences des personnels
- Application du Guide technique
- Lectures des indices et affleurants
- Travaux sans tranchée

PROCÉDURES ET ACTIONS A REALISER AU COURS DU CHANTIER

- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommage
- Opérations sur chantiers

PASSAGE DE L'EVALUATION PAR QCM A L'ISSUE DE LA FORMATION





CONDITION DE RÉUSSITE

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 7 heures consécutives.
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant à l'examen AIPR passé le site internet du MTES



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- *Validation des acquis par l'examen QCM AIPR passé sur le site internet du MTES*
- *Attestation de compétence AIPR (durée de validité : 5 ans)*

CERTIFICATION QUALITÉ

Conformément à la réforme de la formation professionnelle APERIA SOLUTIONS est certifié.

A ce titre, les actions de formation conduite par APERIA SOLUTIONS peuvent faire l'objet de financement de la part des OPCO (Opérateur de compétences) ainsi que par les financeurs Public



L'ÉQUIPE D'APERIA SOLUTIONS!



YVES ROMAIN

Directeur général & formateur

"Au coeur de la formation et une expérience humaine avant tout!"



JÉRÉMIE DOLE

Président & formateur

"Merci pour votre confiance et bienvenue!"

SAS APERIA SOLUTIONS

109 IMPASSE THALES BAT B18, 31620 BOULOC

SIRET : 92015858100016

NUMÉRO D'ACTIVITÉ : 76311175031



MAIL : CONTACT@APERIASOLUTIONS.FR
TEL : 07.89.09.44.75



SAS APERIA SOLUTIONS

109 IMPASSE THALES BAT B18, 31620 BOULOC

SIRET : 92015858100016

NUMÉRO D'ACTIVITÉ : 76311175031

MERCI DE NOUS FAIRE CONFIANCE

Nous vous remercions de votre confiance et nous espérons que nous répondrons à vos attentes. Soyez sûr que l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives ont à coeur de tout mettre en oeuvre pour votre réussite.

Très bon stage parmi nous!

